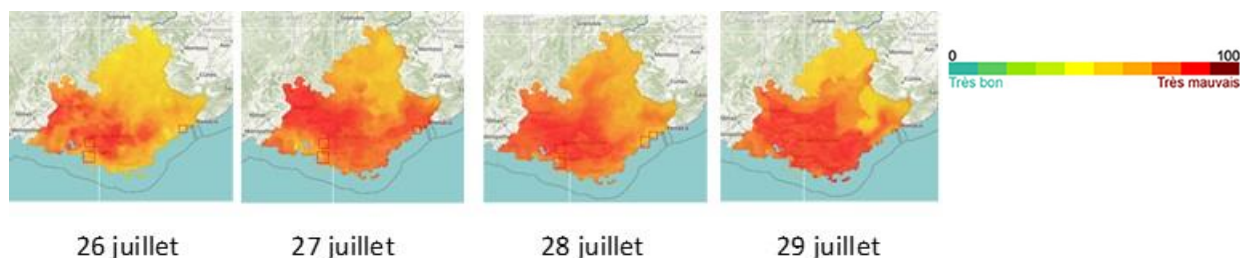


Marseille, le 27 juillet 2018

Episode de pollution à l'ozone en cours

Depuis mercredi 25 juillet, les niveaux d'ozone augmentent en raison de conditions météorologiques favorables à sa formation (ensoleillement et températures élevés, pas de vent) à partir de polluants précurseurs : oxydes d'azote et composés organiques volatils, émis par le trafic routier et le secteur industriel. La procédure d'information-recommandations a été déclenchée le 25 juillet dans les Bouches-du-Rhône et le Var, et depuis le 26 juillet les départements limitrophes des Bouches-du-Rhône sont également concernés. La procédure d'alerte est activée en raison de la persistance de l'épisode sur au moins deux journées consécutives. Aujourd'hui, des mesures d'urgence préfectorales visant à réduire les émissions de polluants sont mises en place dans les Alpes de Haute-Provence pour le 28 juillet, dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse pour les 27 et 28 juillet, départements concernés par la procédure d'alerte.

Evolution de la situation



Cartes de prévision de la qualité de l'air en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tendance pour les jours à venir

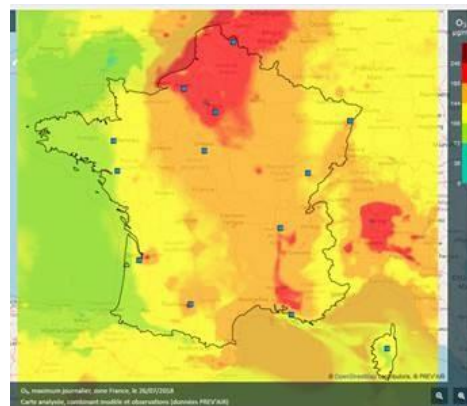
Les conditions météorologiques devraient rester stables pour les jours à venir avec des systèmes de brises sur l'ouest de la région. Les températures élevées et les vents faibles restent propices à la formation de l'ozone.

Les émissions de polluants primaires principalement présents sur les Bouches-du-Rhône et les brises vont conditionner le passage de masses d'air chargées en ozone sur les départements limitrophes. Les fortes températures et les légères brises prévues pour le week-end laissent présager une qualité de l'air médiocre à mauvaise sur l'ouest de la région.

Un épisode de pollution étendu

Les régions sur une grande moitié Est de la France mais aussi Occitanie, Centre Val de Loire, Ile de France, Normandie et Hauts de France sont exposées à des niveaux d'ozone élevés. Les conditions météorologiques estivales avec des températures élevées en France favorisent des concentrations d'ozone élevées avec des dépassements du seuil d'information-recommandations (180 µg/m³). La situation devrait s'améliorer à partir de demain, même si la vigilance demeure, notamment sur les Hauts de France, l'Ile de France, Grand Est, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.

Carte de la pollution à l'ozone en France le 26 juillet 2018 (source PREV'AIR à partir des données des AASQA)



L'ozone depuis le début de l'été 2018

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le dispositif préfectoral de pollution à l'ozone a été déclenché au cours de 10 journées entre le 20 juin (1^{er} jour de déclenchement) et le 28 juillet. [Voir tous les détails](#).

Recommandations sanitaires

- Je réduis mes activités physiques et sportives intenses à l'extérieur ;
- En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, je prends conseil auprès de mon pharmacien ou de mon médecin ;
- Si je suis sensible ou vulnérable à la pollution, je privilégie les sorties les plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort et je prends conseil auprès de mon médecin pour savoir si mon traitement médical doit-être adapté.

Recommandations comportementales

- Limitez, pour les déplacements privés et professionnels, l'usage des véhicules automobiles par recours au covoiturage, aux transports en commun et aux modes de déplacement non polluants (marche à pied, vélo) ;
- Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre et l'encadrement des dérogations ;
- Maîtrisez la température dans les bâtiments (climatisation) ;
- Reportez les travaux d'entretien ou nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis.

Où trouver les prévisions sur ce polluant pour être informé ?

Sur la première page du site AtmoSud est diffusé quotidiennement la prévision du jour, du lendemain et celle d'après-demain. Pour être informé d'un épisode de pollution, abonnez-vous sur le site à l'adresse suivante : <http://www.airpaca.org/abonnements> pour recevoir les bulletins « épisodes de pollution » ou d'autres bulletins réguliers (quotidien, hebdomadaire...).

A SAVOIR :

Qu'est-ce que l'ozone ?

Dans la troposphère (0 à 10 km d'altitude), où chacun d'entre nous respire quotidiennement, les taux d'ozone devraient être faibles. Cependant, certains polluants dits précurseurs, oxydes d'azote (**NOx**) et composés organiques volatils (**COV**), se transforment sous l'action du rayonnement solaire UV. Ces réactions, dites "photochimiques" donnent naissance à des composés secondaires, dont l'ozone et d'autres composés irritants. Les précurseurs proviennent principalement du trafic routier et de certains procédés et stockages industriels.

Effets de l'ozone sur la santé

Les enfants, les personnes âgées, les asthmatiques, les insuffisants respiratoires sont particulièrement sensibles à la pollution par l'ozone. La présence de ce gaz irritant peut provoquer toux, inconfort thoracique, essoufflement, irritations nasale et oculaire. Elle augmente aussi la sensibilisation aux pollens.

L'exposition régulière à la pollution de l'air impacte aussi notre santé, même en dehors des pics de pollution.

Contact presse :

Mélanie Selvanizza – melanie.selvanizza@airpaca.org

06.19.19.18.65